



## « La conservation par la voie de migration à l'œuvre »

### **Énoncé d'action de La Haye sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats, les changements d'utilisation des sols et la coopération au développement**

L'énoncé d'action de La Haye présente les résultats des discussions des participants au symposium<sup>1</sup> de célébration du 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA). Le symposium, qui a eu lieu les 14 et 15 juin 2010 à La Haye, Pays-Bas, a accueilli plus d'une centaine de participants venus de 32 pays de toute la région de l'AEWA et au-delà.

Au cours de ces 15 dernières années, l'AEWA est particulièrement bien parvenu à stimuler la coopération internationale en vue de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs. L'AEWA a ainsi développé des plans d'action, publié diverses évaluations techniques et fait se rencontrer les parties concernées d'Afrique et d'Eurasie. L'AEWA continue d'œuvrer à la promotion et au soutien des actions de conservation internationales cruciales pour les oiseaux d'eau migrateurs et leurs habitats des zones humides.

#### **État des connaissances et réalisations**

- Les oiseaux migrateurs font partie de notre vie quotidienne et sont aimés de tous.
- Les oiseaux d'eau migrateurs nécessitent une attention spéciale en raison de leur vulnérabilité particulière aux changements d'habitats, aux prélèvements non durables et aux perturbations.
- De nombreuses mesures sont en place et l'AEWA a déjà eu des effets favorables importants mais le déclin des oiseaux d'eau et de leurs habitats n'a pas été suffisamment endigué.
- Les oiseaux d'eau sont des sentinelles essentielles de la santé de l'écosystème.
- Il est donc clair que nous devons accroître considérablement nos efforts.

Le déclin continu des populations et de leurs habitats, ainsi que l'échec à réduire le taux de perte de biodiversité (l'objectif 2010 du Sommet Mondial pour le Développement Durable) sont des raisons impérieuses pour renforcer l'action. Nous rappelons la Déclaration d'Édimbourg de 2004, à laquelle adhèrent l'AEWA et Ramsar, et appelons tous les acteurs, pays, OIG, ONG, de même que la communauté scientifique, à renforcer sa mise en œuvre.

Les participants ont noté diverses publications récentes, parmi lesquelles le rapport Global Biodiversity Outlook-3 (mai 2010), le rapport de la Conférence de Trondheim sur la Biodiversité

---

<sup>1</sup> Le symposium est financé en partie par le Département de la nature, paysage et affaires rurales du Ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire.

(février 2010), le rapport de la Conférence de l'UNESCO Science et politiques de la biodiversité (janvier 2010), les priorités de l'UE pour stopper la perte de biodiversité en Europe (janvier 2010), les Tendances de la biodiversité arctique (mai 2010), ainsi que le résultat des délibérations de la CBD-SBSTTA 14 sur les aires protégées, les eaux intérieures et les régions marines et côtières. Ces documents contiennent entre autres des informations alarmantes sur la perte de biodiversité et d'habitats, et fournissent un agenda clair et net des priorités futures de l'AEWA.

## **Défis futurs**

- La perte continue de biodiversité, y compris celle d'oiseaux d'eau et de leurs habitats ;
- Les facteurs qui, de par l'immensité de leur échelle géographique et économique, entraînent des changements dans l'utilisation des sols et les habitats de zones humides, et ont de forts impacts négatifs sur les oiseaux d'eau migrateurs, pouvant entraîner ces derniers, par exemple, à modifier leurs itinéraires de migration ;
- La nécessité d'aborder la protection de la biodiversité en cohérence avec d'autres défis mondiaux tels que la sécurité alimentaire, la sécurité de l'eau et le changement climatique ;
- L'importance qu'il y a à se concentrer sur les aspects transfrontaliers et sur l'intégration de la conservation des oiseaux migrateurs dans d'autres secteurs ;
- Le besoin d'améliorer l'étendue et de renforcer les priorités visées par les financements futurs alloués par les agences donatrices, en réponse au déclin de l'état de conservation des zones humides et des oiseaux d'eau, ainsi qu'aux menaces et aux pressions toujours plus fortes qu'ils

## **Appel urgent aux Parties de l'AEWA, aux autres États de l'aire de répartition et organisations partenaires<sup>2</sup>, ainsi qu'au secteur économique, à accroître leurs activités et leurs contributions**

Le présent Énoncé d'action souligne les priorités sélectionnées au niveau de la voie de migration, qui peuvent à la fois stimuler la mise en œuvre du Plan stratégique de l'AEWA et relever de nouveaux défis :

### **1. Réduire la perte et la dégradation des habitats des oiseaux résultant d'activités humaines et intégrer les actions en faveur des oiseaux d'eau à celles relatives à la sécurité alimentaire, à la sécurité de l'eau, au changement climatique et au développement socio-économique durable**

La perte et la dégradation continues des habitats des oiseaux d'eau sont alarmantes et elles ont déjà entraîné de sérieux déclin des populations au niveau régional et mondial. Ces pertes sont liées à la croissance de la population mondiale. La seule solution est de développer des approches plus durables de l'utilisation des sols et de l'eau, respectant les besoins de l'homme comme de la biodiversité, y compris les oiseaux migrateurs, et limitant davantage les revendications en termes de sol et d'eau.

---

<sup>2</sup> Accords environnementaux multilatéraux, organisations non gouvernementales internationales et nationales, et agences et institutions gouvernementales.

## **Actions :**

- Développer et mettre en œuvre des approches qui combinent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, y compris les oiseaux migrateurs et leurs habitats, en favorisant les moyens de subsistance, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire, par exemple et le cas échéant, en stimulant une production alimentaire éco-efficace dans certaines régions agricoles existantes (réduisant ainsi le besoin de transformer davantage d'habitats en surfaces agricoles) comme en intégrant les objectifs de biodiversité à l'agriculture dans d'autres régions ;
- Introduire des mesures internationales pour protéger les littoraux, les zones humides et autres habitats critiques des oiseaux ;
- Promouvoir et mettre en œuvre des pratiques durables dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, du pastoralisme, de la gestion intégrée de l'eau et de la chasse en encourageant et en appliquant un développement économique incluant la biodiversité et des politiques sectorielles ;
- Utiliser pleinement les mécanismes financiers créés dans le contexte des politiques du changement climatique, pour combiner l'arrêt de la déforestation et le stockage et la séquestration du carbone en restaurant les zones humides, avec la protection et la gestion des habitats des oiseaux d'eau migrateurs ;
- Intégrer la conservation et la gestion durable des oiseaux migrateurs et de leurs habitats dans les programmes et activités des agences nationales de planification et des agences et organisations de coopération au développement, et encourager le recours à de vastes évaluations des impacts et la priorisation des questions environnementales par les pays bénéficiaires ; et
- L'AEWA devrait s'engager auprès du Groupe de gestion environnementale de l'ONU sur l'Intégration de la Biodiversité à travers le système onusien, qui a été établi pour renforcer la collaboration entre les traités de l'ONU.

## **2. Développer et gérer les réseaux de sites**

Des techniques modernes de recherche appliquées aux oiseaux migrateurs (émetteurs satellite, programmes de marquage couleur, analyses stable de l'isotope, etc.) ont montré que les oiseaux d'eau utilisent diverses stratégies de migration et qu'ils risquent de modifier leurs itinéraires de migration en raison des changements survenant au niveau de leurs habitats. Migration de large ampleur et connectivité claire et nette entre de vastes régions par le biais de sites de halte se retrouvent l'une comme l'autre chez de nombreuses espèces. Beaucoup de sites utilisés par les oiseaux d'eau sont des régions d'agriculture extensive, dont la gestion est, dans le meilleur des cas, influencée par des politiques d'agriculture écologiques. D'autres aires peuvent être soumises à une protection légale, par exemple en tant que sites Ramsar ou sites Natura 2000 dans l'Union européenne. L'Application Réseau de sites critiques (CSN), développée dans le cadre du Projet PNUE/FEM Wings Over Wetlands (WOW), est une source essentielle d'informations pour les sites protégés ou en passe de l'être.

## **Actions :**

- Effectuer des recherches et des études sur le terrain pour mieux comprendre et surveiller :
  - les mouvements d'oiseaux au sein des sites et entre les sites dans les réseaux de sites protégés et à l'échelle de la voie de migration, et

- le caractère adéquat des réseaux de sites actuels pour subvenir aux besoins des oiseaux d'eau ;
- Développer d'urgence tout au long de la voie de migration un réseau complet, cohérent, et à l'épreuve du changement climatique, de sites protégés et gérés, et autres sites adéquatement gérés, d'importance internationale et nationale, pour les oiseaux d'eau, en tenant compte des réseaux existants, conformément à l'objectif 1.2 du Plan stratégique de l'AEWA et de l'Objectif 11 proposé dans le Plan stratégique de la CDB 2020 ;
- Utiliser et mettre régulièrement à jour l'Application Réseau de sites critiques à l'aide d'informations sur les sites importants ne faisant pas nécessairement partie de systèmes de sites protégés officiels ;
- Encourager le plein engagement des communautés locales et encourager l'utilisation des meilleures pratiques et des leçons partagées, et l'échange d'informations entre les sites et les pays, par exemple grâce à l'Application Réseau de sites critiques ; et
- Renforcer la capacité pour la conservation par la voie de migration en utilisant, entre autres, comme instrument le Kit de formation Voie de migration.

### 3. Veiller à des pratiques de prélèvement durables

La chasse durable n'est pas pratiquée dans toute la région de l'AEWA, même si elle est stimulée par les organisations nationales et internationales de chasse et par l'Accord lui-même. Quelques espèces en danger et menacées sont toujours prélevées (par exemple, le Vanneau sociable). La chasse aux oiseaux d'eau est parfois pratiquée dans certaines parties de la région de l'AEWA de manière non durable. La réunion a également noté la situation alarmante dans certaines parties de l'Afrique telle que décrite dans « *Living on the Edge* »<sup>3</sup> : prélèvement intensif et actuellement non durable d'oiseaux d'eau dans les zones humides subsahariennes (et probablement ailleurs en Afrique). Des projets ont été mis en place pour développer des sources de revenus et de protéines en remplacement des oiseaux d'eau.

#### Actions :

- Intensifier et étendre les projets existants des agences de coopération au développement, qui visent à la réduction des prélèvements d'oiseaux d'eau dans les sites africains de non reproduction, par le biais d'une fourniture structurelle de ressources alimentaires de substitution pour les communautés humaines. Notamment, contribuer à la réalisation de cet objectif en apportant son soutien à l'Initiative africaine de l'AEWA ;
- Identifier et éliminer tout prélèvement non durable d'oiseaux d'eau migrateurs, y compris la chasse non durable au printemps, notamment en Eurasie ; et
- Encourager les pratiques de prélèvement durables existantes au niveau des communautés et partager les leçons apprises.

---

<sup>3</sup> *Living on the Edge – Wetlands and Birds in a Changing Sahel*, de Leo Zwarts, Rob Bijlsma, Jan van der Kamp et Eddy Wymenga (2009, ISBN 978 90 5011 280 2).

#### **4. Poursuivre et améliorer encore la surveillance, et établir des rapports sur l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs, de leurs habitats et de leur utilisation à l'échelle de la voie de migration par le biais du Recensement international (IWC) élargi des oiseaux d'eau**

Une collecte continue et plus vaste des données est absolument essentielle, par exemple pour les Plans d'action par espèce, et doit être largement soutenue. Dans le cadre du programme mondial du Recensement international des oiseaux d'eau, il faudrait chercher à améliorer la quantité et la qualité des données collectées pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie centrale et autres programmes de surveillance tels que celui des Sites importants pour les oiseaux (Important Bird Areas ou IBA).

##### **Actions :**

- Établir d'ici la fin 2010 un consortium auquel participeront les AEM et autres parties prenantes, y compris les communautés locales, et qui s'appuiera sur le partenariat du WOW, assurer des ressources financières appropriées pour le recueil de données internationales, l'analyse et la diffusion d'informations mises à jour et thématiques, indispensables à la conservation des oiseaux d'eau de la région de l'AEWA, en particulier au moyen du Recensement international (IWC) élargi et produits afférents, incluant les Estimations des populations d'oiseaux d'eau et l'Application Réseau de sites critiques ;
- Créer une source durable et structurée de financement pour mettre en œuvre et coordonner les plans d'action par espèce (SSAP) et pour assurer la synergie des actions entre ces derniers au sein de l'AEWA et autres initiatives à l'échelle de la voie de migration, afin de faire une meilleure utilisation des ressources et de l'expertise ; et
- Renforcer la capacité affectée à la surveillance et à l'établissement des rapports sur l'état des oiseaux d'eau migrateurs en Afrique, au Moyen Orient et en Asie centrale.

#### **5. Protéger les espèces migratrices d'oiseaux soumises à de fortes pressions**

Il est en outre de plus en plus clair que beaucoup d'autres espèces d'oiseaux migrateurs sont elles aussi soumises à de fortes pressions. Leur protection internationale est tout aussi importante que celle des oiseaux d'eau. L'AEWA pourra dans l'avenir jouer un rôle à cet égard. Lorsque des espèces requièrent des actions de conservation spéciales, toutes les sources de données et d'information devraient être utilisées pour mettre en place les activités pertinentes.

##### **Actions :**

- Appliquer les approches choisies par l'AEWA (par exemple, celles soutenues par le projet WOW et le partenariat WOW récemment établi) dans d'autres systèmes de voies de migrations ;
- Assurer les ressources appropriées à la mise en œuvre des Plans d'action par espèce de l'AEWA (SSAP) et renforcer les liens et la mise en œuvre des actions au profit de nombreuses SSAP ;
- Promouvoir une coopération plus étroite entre les États de l'aire de répartition des espèces couvertes par des SSAP, comme la Barge à queue noire et l'Oie naine ;
- Partager les leçons apprises et les outils qui se sont avérés efficaces entre les accords et les initiatives de conservation par la voie de migration ;

- Promouvoir l'utilisation des SSAP pour les espèces qui sont sources de dommages pour l'agriculture et la pêche, conformément au Plan d'action de l'AEWA ; élargir l'approche de gestion adaptative récemment lancée pour l'Oie à bec court du Svalbard à d'autres espèces concernées ;
- Envisager le développement d'un système/mécanisme d'alerte précoce en vue de l'évaluation des risques que présentent les espèces envahissantes d'oiseaux d'eau (et autres animaux et plantes qui ont un impact sur les oiseaux d'eau) par le biais de la CMS/AEWA, en collaboration avec les gouvernements nationaux, autres AEM et organisations internationales, et notamment avec le Programme Mondial sur les Espèces Envahissantes ; et
- Renforcer les liens et les synergies avec d'autres initiatives de conservation par la voie de migration et considérer la possibilité d'appliquer l'approche de l'AEWA, que ce soit au sein de l'AEWA ou par le biais d'une initiative conjointe de l'AEWA et d'autres instruments pertinents de la CMS (à développer), à d'autres espèces migratrices d'oiseaux, y compris les oiseaux chanteurs, les rapaces, les grands oiseaux des forêts et les espèces de la steppe, dans des situations où ces espèces utilisent les mêmes voies de migration et largement les mêmes habitats.

## 6. Promouvoir le développement de future initiatives internationales

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a fourni un support important et crucial au projet Wings Over Wetlands – qui a permis de développer une gamme innovante d'outils pour aider à la mise en œuvre de l'AEWA. Toutefois, des changements intervenus dans les critères de financement du FEM impliquent qu'il sera difficile dans l'avenir de soutenir de tels projets internationaux au niveau de la voie de migration. Etant donné les apports manifestement efficaces du projet WOW, la réunion exhorte le FEM à reconsidérer ces critères conformément aux recommandations faites dans la publication du PNUE intitulée « *The Experience of UNEP GEF & partners in Flyway Conservation* » (L'expérience du PNUE FEM & de ses partenaires dans la conservation par la voie de migration) afin de pouvoir financer de nouvelles initiatives internationales.

### Actions :

- Renforcer l'efficacité des réseau de sites protégés à l'échelle de l'écosystème ;
- Développer et apporter un soutien aux systèmes visant au recueil et à l'analyse de données pertinentes, afin de soutenir et d'adapter le concept des réseaux de sites protégés en réponse au changement climatique et aux modifications dans l'utilisation des sols ; et
- Aider à l'établissement par les Parties à l'Accord, les autres États de l'aire de répartition, les organisations partenaires et le secteur économique, de mécanismes financiers pour permettre à l'AEWA, à la CMS et à la Convention de Ramsar de mettre en œuvre les décisions de la CDB qui sont importantes pour la conservation des espèces migratrices et la gestion des habitats lors de la prochaine COP de la CDB<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> COP10 de la CDB, 18 - 29 octobre 2010 - Nagoya, Préfecture d'Aichi, Japon (<http://www.cbd.int>)